



SEANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2022

A 19 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu sur mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le DIX-SEPT MAI DEUX MILLE VINGT DEUX à DIX-NEUF HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

DECISIONS

PLAGES

- 2) Contrôle sanitaire des eaux de baignade en mer – programme pour la saison 2022,
- 3) Collège « Jean Cocteau » de Beaulieu sur Mer – Convention d'utilisation du parking extérieur,
- 4) Parking du collège « Jean Cocteau » de Beaulieu sur Mer – mise à disposition d'un tiers : approbation du tarif,

FINANCES

- 5) Ecole élémentaire – Stages de voile – Passation d'une convention avec l'association « Yacht Club de Beaulieu »,
- 6) Budget communal – exercice 2022 – Investissements – souscription d'un emprunt auprès de l'établissement financier Le Crédit Mutuel,
- 7) Budget communal – exercice 2022 – Reprise de provision pour dépréciation de créances douteuses,
- 8) Budget communal – exercice 2022 – Provision pour dépréciation de créances douteuses,
- 9) Budget communal – exercice 2022 – Provision pour risques et charges,
- 10) Budget communal – exercice 2022 - Vote complémentaire de subventions aux associations,

PERSONNEL COMMUNAL

- 11) Mise à jour du tableau des effectifs 2022,
- 12) Création du Comité Social Territorial (CST),

ENVIRONNEMENT

- 13) Adoption de la Charte en faveur de la protection de la posidonie,

URBANISME

- 14) Tennis club de Beaulieu – accessibilité et réaménagement des abords du club house – Dépôt d'un permis de construire,



COMMANDE PUBLIQUE

15) Groupement de commandes « approvisionnement en énergie et prestations annexes » - Métropole Nice Côte d'Azur – avenant n° 1,

ESPACES PUBLICS

16) Réaménagement de la place Clemenceau, de ses abords et du parvis de la gare SNCF – Fonds de concours – Passation d'une convention avec la Métropole Nice Côte d'Azur.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 11 mai 2022

Le Maire,
Roger ROUX

